



REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



FACULTÉ DE MÉDECINE DE TUNIS



UNIVERSITÉ DE TUNIS EL MANAR

Tunis, le 17 février 2021

## Communiqué

Le comité du *Développement Professionnel Continu* de la Faculté de Médecine de Tunis porte à l'attention des candidats inscrits aux différents CEC qu'à partir du lundi 22 février 2021 les nouvelles soumissions de dossiers d'inscription des mémoires seront exclusivement réalisées via la plateforme des thèses et mémoires accessible à travers le site de la Faculté ou en suivant le lien suivant <http://theses.fmt.rnu.tn/>.

Les candidats aux CEC sur un an au titre de l'année 2019-2020 et aux CEC sur deux ans au titre de l'année 2018-2020 ayant bénéficié d'une inscription exceptionnelle selon les procédures légales habituelles ainsi que les candidats inscrits aux CEC au titre de l'année universitaire en cours (2020-2021), sont tenus de créer un compte sur la plateforme.

COORDINATEUR DU DPC  
Pr Ag. Mehdi BEN KHELIL

Faculté de Médecine de Tunis  
Service D. P. C

LE DOYEN  
Pr. Mohamed JOUINI

